

Procès-verbal de la 1^{ère} réunion extraordinaire de l'année 2018-2019 du conseil d'établissement
de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne, tenue le 19 mars 2019 à 18h30

ORDRE DU JOUR

Prise des présences et vérification du quorum

Étaient présents :

Gilles Hickson	Anne Gaudreau
Yannick Sternon	Danielle Riopel
Diana Olteanu-Smarandache	Yamina Ould Ali
Steeve Arthur	Stéfanie Lajoie
Nataly Chantal	Isabelle Benoit
Brigid Glustein	Marta Leskiewics
Bianka Vanier	

Étaient absents : Couma Cissé, Pierre Déry et Jennifer Angiboust

1. Adoption de l'ordre du jour

Le troisième point prévu à l'ordre du jour serait discuté en deuxième point. Le deuxième point prévu sera discuté en troisième point.

P/ Mme Chantal

A/ Mme Riopel

Adopté à l'unanimité.

2. Échéancier 2018-2019 et 2019-2020 (information)

Le 13 mars 2019, Anne Gaudreau a rencontré Julie Belhumeur, Louis Bellerose (responsable des relations professionnelles), Mafalda Noble (dotation), Mathieu Desjardins (directeur de l'organisation scolaire) et Catherine Peyronnard (chargée de projet). Madame Peyronnard confirme que la date prévue au mois d'août (30 août 2019) pour la fin des travaux est maintenue. Il y aura donc 4 jours de travaux qui s'effectueront en présence d'élèves pour finir certaines tuiles, du carrelage dans une salle de bain, le mobilier intégré des maternelles et le terrassement et la plantation des arbres dans la cour). Un passage sera toutefois installé vers le parc.

La mise en boîte et l'étiquetage des boîtes se déroulent les 25 et 26 juin 2019.

L'école sera prête pour accueillir l'équipe administrative le 15 août 2019.

En reprise d'une journée tempête, le 21 juin 2019 est devenu une journée de classe. La direction a proposé (en attente) que cette journée d'école devienne une journée « 0 » (service de garde ouvert sur les heures scolaires) afin d'aider l'équipe école à préparer le déménagement.

L'an prochain, on prévoit 12 classes et 249 élèves sont inscrits à ce jour. Les points de service d'accueil demeurent à leur emplacement actuel. Concernant les maternelles 4 ans, ne sachant pas si les travaux seraient terminés à Sainte-Catherine-de-Sienne, l'école n'a pas été considérée.

Le 20 mars 2019, une rencontre du personnel avec les ressources humaines de la CSDM est prévue pour expliquer les affectations à Sainte-Catherine-de-Sienne. La direction prend en compte les souhaits des enseignants pour l'an prochain. Ceux qui souhaitent appartenir à Saint-Raymond seront affectés d'office sans passer par la mutation. 8 classes sont prévues à Saint-Raymond et 150 élèves sont inscrits à ce jour.

Au premier affichage du mois d'avril, une direction sera nommée pour Saint-Raymond. Le calendrier scolaire, l'agenda scolaire, la grille horaire, seront préparés pour cette école. Mme Chantal soulève qu'étant donné que la liste de matériels scolaires pour St-Raymond devra être envoyée durant l'été, les frais associés à l'école internationale doivent y être également prévus

à ce moment-là. À voir avec la nouvelle directrice. Elle propose également de mettre en contact la directrice chargée du projet éducatif avec une directrice d'école internationale primaire venue expliquer le projet aux parents du CÉ.

Le service des ressources matérielles (SRM) s'occupera de faire le ménage général à St-Raymond suite à la mise en boîte. Mme Oltéanu-Smarandache se demande si deux concierges seront nécessaires pour SCS, considérant qu'elle sera plus grande. Mme Gaudreau explique qu'un concierge y sera à temps plein et que le temps d'aide-concierge est calculé selon la superficie de l'école.

La chargée de projet a offert à Mme Gaudreau de visiter le chantier. M. Sternon est invité à se joindre à elle pour cette visite.

3. Rôles et responsabilités : le projet éducatif de l'établissement scolaire (LIP)

- Voir en Annexe : « *Tableau Analyse de situation/Projet éducatif/Suivi et évaluation* » : L'objectif de la LIP vise que la communauté et les parents doivent participer au projet éducatif, et ce, grâce à un « Focus group » et/ou d'un sondage à faire cette année ou au début de l'an prochain pour alimenter la réflexion pour les moyens à mettre en place pour développer le projet.

- Voir en Annexe : « *Démarches de l'équipe-école au regard de l'analyse...* »

- Voir en Annexe : « *Projet éducatif de l'école SCS 2018-2022* »

- Voir en Annexe : « *Tableau des résultats - compétences en Français* »: on doit agir sur les élèves vulnérables. On le fait déjà, mais il faut continuer à mettre les moyens en œuvre pour en diminuer le nombre. L'objectif du dernier projet était aussi la lecture; les enseignants ont été formés sur les pratiques probantes d'enseignement, et des services de soutien ont été mis en place et augmentés, particulièrement au 1^{er} cycle (soutien linguistique, orthopédagogie en individuel, en sous-groupes, etc.). La recherche soutient que la compétence *Lire* est un élément clé de la réussite scolaire. La cible pour notre école est la diminution de 10% d'élèves vulnérables pour permettre à de nombreux élèves d'être dans la zone de réussite. Une analyse individuelle a été faite par tous les enseignants. Une seconde analyse par cycle a ensuite été faite par la direction en collaboration avec les services éducatifs de la CSDM.

4. Démarches de l'équipe-école au regard de l'analyse des résultats scolaires et présentation des résultats

- Voir en Annexe : « *Portrait sociolinguistique au secteur des jeunes* » : sur l'échelle d'indice socioéconomique d'une école de 1 à 10 (10 étant très défavorisée), SCS se situe à 8. Quoi faire : Accompagner les pratiques des parents à la maison.

Mme Leskiewics amène le point que la lecture pourrait être favorisée davantage du côté des enseignants : présentation orale sur un livre, un suivi de lecture faite à la maison, la fabrication

de livre, un club de lecture, etc. Mme Benoit ajoute qu'au service de garde, le suivi des devoirs est fait, mais pas celui des lectures, car il y a trop d'élèves. Mme Chantal ajoute que pour certains parents, le seul temps de lecture des enfants est en classe. Pour certains parents de famille défavorisée, ils sont principalement préoccupés à répondre aux besoins primaires de leur/s enfant/s, donc la lecture n'est pas leur priorité. Mme Gaudreau propose donc que des activités doivent être alors être organisées afin d'éviter que ces élèves soient en échec, comme des soirées-lectures de traductions. Autres suggestions au fil de la discussion : offrir des outils aux parents pour leur venir en aide, décloisonnement, exposition, ateliers, sessions de lecture hebdomadaire, récitation libre de poèmes avec les parents et réaction face au texte. Il est conclu qu'un travail de collaboration entre les parents et les enseignants semble être les pratiques qui s'avèreraient des plus gagnantes pour donner le goût à la lecture aux élèves.

5. Canevas adopté en assemblée générale le 25 février 2019 : projet éducatif de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne 2018-2022 (adoption)

- Voir en Annexe : « *Projet éducatif 2018-2022 - Date d'adoption du Projet éducatif par le conseil d'établissement* » *Élément de pilotage à modifier sur le document : « taux de réussite en lecture » (enlever écriture et raisonner).*

M. Arthur demande comment arriverons-nous à une réduction de 10%. Mme Gaudreau répond qu'avec la conseillère pédagogique, 10 % sont visés pour pouvoir bouger une grande strate d'élèves dans la zone de réussite. Mme Glustein demande si les autres écoles de quartier sont au même indice de défavorisation et s'il serait pertinent de comparer avec les autres écoles pour juger du 10%.

P/ Mme Riopel

Mme Oltéanu-Smarandache demande le vote :

9 pour – 0 contre – 1 abstention

Adopté à majorité.

6. Développement d'un outil de sondage auprès des parents

- Voir en Annexe : « *Consultation des parents dans la démarche de projet éducatif* » : deux outils de collecte de données complémentaires proposés : un questionnaire (lien envoyé aux parents, de 43 items, avec Office 365) ou un groupe de discussion («focus group»). Ces outils souhaitent porter sur les éléments de questions à poser aux parents pour enrichir les moyens utilisés afin de réaliser notre projet éducatif en littératie.

- Voir en Annexe : « *Lien pour accéder au sondage auprès des parents* »

- Voir en Annexe : « *Consultation des parents... – utilisation du formulaire en ligne* »

M. Hickson demande s'il est possible que le questionnaire soit développé en plusieurs langues, du moins en anglais. Mme Gaudreau répond qu'une partie du budget du CÉ pourrait servir à payer les traductions.

Au fil des discussions, il est suggéré que le sondage pourrait être fait dans un premier temps. Ensuite, le groupe de discussion pourrait se faire en lien avec les résultats du sondage.

Mme Oltéanu-Smarandache souhaite que les enseignants aussi participent à la rédaction des questions. Lors de l'assemblée du 20 mars, les enseignants seront informés et invités à envoyer les questions qu'ils jugent pertinentes.

Mme Chantal suggère, afin de faciliter les courriels à venir, d'utiliser les adresses courriel du CÉ et de créer un «*google form*» pour ne pas recevoir des courriels à toute heure.

Un délai de deux mois est proposé pour l'élaboration du sondage (formulation des questions, traduction du sondage en anglais, compilation des résultats avec Mme Bourbonnais). Sujet au prochain CÉ.

7. Varias.

Pas de point à ajouter.

8. Mot du public.

Pas de mot du public.

9. Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 20h55.